



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE GASTON DOUMERGUE SOMMIERES



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du LUNDI 06 NOVEMBRE 2023

	NOM PRENOM	QUALITE
Président de séance	M. GOUCHAULT Guillaume	Principal
Secrétaire de séance	Mme JOUJOUX Julie	Parent d'élève

CHAPITRE	NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	Observation éventuelle de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Approbation du compte-rendu du CA du 16/09/2023	
II	Approbation du Règlement intérieur du CA	
III	Délibération sur la constitution d'une commission permanente et ses délégations	
IV	Installations des instances	
V	Vote des tarifs de la demi-pension pour 2024	
VI	Tarifs des dégradations 2024	
VII	1) Vote de la participation des familles pour le voyage à Toulouse	
	2) Vote de la participation des familles pour le voyage 0 Sainte Énimie	
	3) Vote de la participation des familles pour le voyage en Italie	
	4) Vote de la participation des familles pour le voyage à Salamanque	
VIII	Signature d'une convention avec Calade sur l'accueil des élèves exclus	
IX	Questions diverses	

Feuille d'émargement
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

		Présent	Absent	Excusé
REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : M. GOUCHAULT				
- Adjoint : M. LEVESCOT				
- Adjoint Gestionnaire : Mme OGER				
- Conseillère Principale d'Éducation : Mme LACAN				
PERSONNALITÉS				
- de la collectivité de rattachement :	1- Mme GIANNACCINI Conseillère départementale du Canton de Nîmes II			
	2- M. LARROQUE Conseiller départemental du Canton de Nîmes II			
Personnalité	1- Mme LECERF Maire de Souvignargues			
- de la commune et groupement de communes, communauté agglomération :	1- M. LACAN Conseiller municipal			
	2- Mme GUY Représentante Communauté De Communes			X
- qualifiée :	1- M. JANNEZ Personnalité qualifiée			
REPRÉSENTANTS ÉLUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Mme LAURO-ROURESSOL				
2 – Mme SOULLIER				
3 – M. FREIJO				
4 – Mme BAHY				
5 – Mme BONNEROT				
6 – Mme GOMEZ				
7 – M. REY				
REPRÉSENTANTS ÉLUS PARENTS ET ÉLÈVES				
Parents	1 – Mme JOUJOUX			
	2 – M. JOUJOUX			
	3 – Mme HERRY <i>Suppléante Nwo Debakre</i>			
	4 – M. LORENTE			
	5 – M. PONGE			
	6 – Mme PRANEUF			
	7 – Mme LECOURT			
Elèves	1 – ARAMBURU Maé			
	2 – CASTANIÉ Mayane			
	3 – BAUDOIN Samuel <i>Chirco Gianni</i>			X

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 06 NOVEMBRE 2023

Début de séance : 17h45

Membres présents : 21. Le quorum est atteint

Désignation du secrétaire de séance : les parents d'élèves

CHAPITRE I - Approbation du compte-rendu du CA du 16 Septembre 2023

Aucune modification du compte-rendu n'étant demandée, Monsieur GOUCHAULT soumet à l'approbation du CA le compte rendu du CA bilan du 16 Septembre 2023.

Vote du compte-rendu du CA du 16 Septembre 2023

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

CHAPITRE II - Approbation du règlement intérieur du CA

Monsieur GOUCHAULT fait lecture intégrale du règlement intérieur du CA.

Vote du règlement intérieur du CA

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

CHAPITRE III - Délibération sur la constitution d'une commission permanente (CP) et ses délégations

M. GOUCHAULT fait une lecture des délégations proposées à la commission permanente :

- Financement des voyages scolaires
- Vote des contrats pluriannuels
- Vote pour accepter des dons et des legs
- Questions sur l'hygiène, la santé et la sécurité
- Adoption d'un plan de prévention de la violence, programme

Vote pour la création d'une commission permanente

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

CHAPITRE IV – Installations des instances

Commissions :

- Conseil de discipline
- Commission éducative
- Commission fonds social
- Commission d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- Commission permanente

CHAPITRE V - Tarifs de la demi-pension

	Janvier à Mars	Avril à juillet	Sept. a Déc.
DP4	40 repas : 140euros	48 repas : 168 euros	56 repas : 196 euros
DP3	30 repas : 105 euros	36 repas : 126 euros	42 repas : 147 euros
DP2	20 repas : 70 euros	24 repas : 84 euros	28 repas : 98 euros
DP1	10 repas : 35 euros	12 repas : 42 euros	14 repas : 49 euros

Ticket repas : 3.50 € (3.70 € actuellement)

Vote pour les tarifs de la demi-pension 2024

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

CHAPITRE VI Tarifs des dégradations

Pertes et dégradations :

- carnet de liaison : 2,50 euros
- carte de cantine : 4 euros
- protège badge : 1 euro
- ouvrage usage perte : 7,50 euros
- dégradation ouvrage : 5 euros
- bip portail enseignant : 30 euros

Vote pour les tarifs des dégradations 2024

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

CHAPITRE VII – Voyages Scolaires

1) Vote de la participation des familles pour le voyage à Toulouse :

Visite de la cité de l'espace du 29/02/2024 au 01/03/2024 et du 07/03/2024 au 08/03/2024

Tous les élèves de 6^e,

Famille (transport et hébergement) : 96€

Accompagnateurs : 107.25€

Les visites sont financées par le PASS CULTURE

180 participants sur 210 élèves

Si plus d'élèves souhaitent y participer, le collège prendra en charge la différence afin de ne pas modifier le prix du séjour par famille.

Le fond social ne permet pas d'aider les familles car la dotation est en baisse.

Le FSE participe à hauteur de 10€ par élèves.

Vote pour le voyage à Toulouse

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

2) Vote de la participation des familles pour le voyage à Sainte Énimie :

Activités sportives du 05/05/2024 au 07/05/2024 pour les élèves de 5°.

Famille (transport et hébergement) : : 168 €

Accompagnateurs : 682 €

50 élèves participants

Le FSE participe à hauteur de 10€ par élèves.

Vote pour le voyage à Sainte Énimie

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 21)

3) Vote de la participation des familles pour le voyage en Italie :

Séjour à Naples et en Campanie du 22/03/2024 au 29/03/2024

Concerne les latinistes de 4° et 3° et peut être les 2^{nde} du lycée Lucie AUBRAC.

Famille (transport et hébergement) : 662€

Accompagnateurs : 682€

48 élèves participants et 4 accompagnateurs

Le FSE participe à hauteur de 20€ par élèves.

18h35 : Arrivée de Mme LAURO-ROURESSOL, quorum à 22

Vote pour le voyage en Italie

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 22)

4) Vote de la participation des familles pour le voyage à Salamanque :

Séjour du 28/04/2024 au 04/05/2024 pour 28 élèves de 4° en classe bilingue.

Famille (hébergement et transport : train puis bus) : 569 €

Accompagnateurs : 569 €

Le FSE participe à hauteur de 20€ par élèves.

Vote pour le voyage à Salamanque

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 22)

Cette année, il n'y a pas de possibilité pour un élève d'effectuer 2 voyages.

CHAPITRE VIII – Signature d'une convention avec Calade sur l'accueil des élèves exclus

Convention pour l'accompagnement des élèves exclus de 2 à 5 jours pour un accompagnement personnalisé afin que l'élève réfléchisse et prenne conscience de l'acte commis.

Pendant les jours d'exclusion, l'élève est pris en charge par un éducateur qui l'aidera dans cette démarche dans le but de favoriser le processus de responsabilité et la gestion des émotions.

Calade lui proposera différentes activités éducatives et citoyennes avec un retour à faire au chef d'établissement.

Un bilan sera fait sur l'assiduité de l'élève, son investissement et sa prise de conscience.

Cela permet à l'élève de ne pas rester à son domicile.

Il y a un réel projet de la part de l'élève pendant ce temps d'exclusion, la famille peut toutefois refuser.

La convention est signée du 01/09/2023 au 31/12/2023.

Vote pour la convention avec Calade

Abstention : 1 - Contre : 0 - Favorable : 21 voix (Total des voix : 22)

CHAPITRE IX – Questions diverses

Questions des représentants des personnels enseignants :

- ***Où en est la constitution du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ?***

M. LACAN, conseiller municipal indique que le CLSPD se met en place mais qu'il y a du retard. Il précise qu'une réunion s'est tenue fin octobre pour activer le plan, cependant, il y a beaucoup de parties prenantes et de ce fait, les réunions sont compliquées à organiser. La mairie espère que le CLSPD soit constitué à la fin du 1^{er} trimestre 2024

M. FREIJO : quels sont les principaux freins ?

M. LACAN : le nombre de parties prenantes. De plus, l'état va débloquer des fonds car il s'agit d'une obligation

- ***Question sur les intempéries et les problèmes d'étanchéité dans le Bâtiment B***

Mme OGER indique que la réfection des salles de technologie dans le bâtiment B aura lieu en 2024, que les traces d'humidité dans la salle n'entraînent pas de problèmes d'hygiène et précise pendant les vacances les faux plafonds ont été refaits.

Concernant les problèmes d'humidité dans la salle des commensaux, la priorité des rénovations est donnée aux salles de technologie et de langues pour 2024.

- ***Question concernant le tri du papier ?***

Pour le moment, il n'y a pas de conteneur papier. Un représentant des parents d'élèves informe que Véolia propose le rachat du papier.

- ***Question sur le tri à la cantine ?***

Des bacs de tris ont été mis en place.

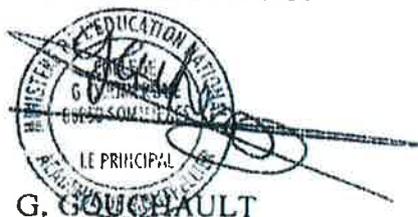
Questions des représentants des personnels enseignants :

- Les places PMR sont souvent occupées par des véhicules sans carte handicapé, est-il possible de leur donner plus de visibilité ?

La gendarmerie et la police municipale sont présentes mais pas à toutes les sorties. Concernant l'amélioration de la visibilité, la demande est à faire auprès de la mairie ou du conseil départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Principal clôture la séance à 19h15.

Le Président de séance



La secrétaire de séance

Mme JOUJOUX